



Formation professionnelle

## CERTIFICATS DE SPÉCIALITÉ

[www.agro-bordeaux.fr](http://www.agro-bordeaux.fr)

Bordeaux Sciences Agro propose à des **étudiants titulaire d'un niveau M2** ou des **publics adultes** stagiaires de la formation continue, cherchant un **approfondissement thématique, une double compétence ou une réorientation**, de suivre une dominante de troisième année du cycle d'ingénieur de Bordeaux Sciences Agro. Cette formation permet d'obtenir un certificat de spécialité qui est un diplôme d'établissement.

## NOS CERTIFICATS DE SPÉCIALITÉ

**1 à 5 places** sont **ouvertes pour chacun des 9 certificats** de spécialité ci-dessous :

- Agroécologie et gestion des ressources (AGROGER) \*
- Gestion Raisonnée des Ressources, des Espaces et de l'Environnement (GREEN)
- Foresterie \*
- Agriculture, Proximité et Territoires d'ici et d'ailleurs (APTERIA) \*
- Stratégie, entrepreneuriat, management des entreprises agricoles (SEMEA) \*
- AGROTIC \*
- Filières animales durables (FAD) \*
- Management QRSE des filières alimentaires (QRSE) \*
- Aliments et Nutrition-santé (ANS) \*

### \* **Certificats de spécialité ouverts à l'alternance.**

Le contrat de professionnalisation est un contrat de travail conclu entre un employeur et un salarié. Son objectif est l'insertion ou le retour à l'emploi des jeunes et des adultes par l'acquisition d'une qualification professionnelle (diplôme, titre, certificat de qualification professionnelle...) reconnue par l'État et/ou la branche professionnelle.

Le contrat alterne des périodes d'enseignement général, technologique et professionnel et des périodes de travail en entreprise dans une activité en rapport avec la qualification visée.

ÉCOLE D'INGÉNIEURS SOUS TUTELLE DU MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION

# CONDITIONS D'ADMISSION

## ETUDIANT EN POURSUITE D'ÉTUDES

**Jeune diplômé de niveau master 2** souhaitant développer des compétences recherchées par les acteurs de la filière.

## PUBLIC ADULTE

Public adulte **ayant occupé ou occupant un poste d'encadrement, justifiant de 3 années d'expérience professionnelle** et visant un développement de compétences dans le cadre d'un parcours professionnalisant

# INFORMATIONS PRATIQUES

- **Prérequis** : formation scientifique dans les sciences du vivant niveau bac +5
- **Pas de limite d'âge** pour l'admission
- **Période de formation** : septembre N à septembre N+1
- **Durée de la formation** : 1 an
- **Lieu de formation** : Bordeaux Sciences Agro à Gradignan (33)

# COÛT DE LA FORMATION

### Hors alternance :

- 2 500 € pour les étudiants en poursuite d'étude et les demandeurs d'emploi
- 5 000 € pour tout autre demandeur

Une prise en charge du coût de la formation et le maintien de la rémunération peut être envisagée, le demandeur doit se mettre en contact avec notre service formation continue.

### En alternance en contrat de professionnalisation :

C'est l'employeur qui prend en charge le coût de la formation. Et en tant que salarié de l'entreprise vous serez rémunéré (de 80 à 100% du SMIC, selon votre âge).

# ADMISSION

Pour postuler à un de nos certificats de spécialité vous devrez déposer un dossier d'inscription auprès du service de la formation continue de Bordeaux Sciences Agro.

Un avis sera émis par le responsable pédagogique du certificat. La décision d'admission vous sera ensuite notifiée.

# CONTACT

## SERVICE FORMATION CONTINUE

### Conseil et accompagnement et dépôt du dossier d'inscription

[formco@agro-bordeaux.fr](mailto:formco@agro-bordeaux.fr) | 05 57 35 07 50

